

DEPOT L... Rhon... 1882

LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale... 3 la ligne... Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON

ABONNEMENTS

Lyon et départements limitrophes... Trois mois Six mois... Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Item (e.g., 3 1/2 français) and Price (e.g., 81 60)

Télégrammes

Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

LE MINISTÈRE FREYCINET

Paris, 31 janvier.

Le nouveau ministère est constitué. Hier soir, ainsi que nous l'avons annoncé, M. de Freycinet a soumis au président de la République la liste définitive qui avait reçu encore quelques modifications nouvelles, et ce matin, le Journal officiel a publié les décrets nommant les nouveaux ministres et les sous-secrétaires d'Etat.

Le ministère Gambetta comptait douze membres, par suite de la création du ministère de l'agriculture et du ministère des arts.

Le nouveau cabinet conserve le ministère de l'agriculture, mais il supprime le ministère des arts. Les divers services qui composaient le ministère des arts vont faire retour aux départements ministériels dont ils dépendaient précédemment; à savoir, les beaux-arts à l'instruction publique, les écoles d'arts et métiers au commerce, etc.

Deux modifications de services, résolues par le ministère Gambetta, sont également annulées. Les colonies, qu'on avait distraites du ministère de la marine pour les rattacher au ministère du commerce, font retour à la marine; mais elles seront placées sous la direction d'un sous-secrétaire d'Etat civil résidant dans la Chambre des députés. Les cultes, qu'on avait annexés à l'instruction publique, sont rattachés à la justice.

Pour le portefeuille de l'agriculture, deux

noms avaient été mis en avant: celui de M. Hervé-Mangon, député de la Manche, membre de l'Institut, et celui de M. de Mahy, député de la Réunion. M. Hervé-Mangon a décliné l'offre qui lui était faite; quant à M. de Mahy, il a opposé une résistance très vive et il a fallu des instances pressantes pour le décider.

Les membres du nouveau cabinet ont tenu hier trois conseils qui ont occupé la journée presque entière.

Le premier, le plus important de tous, s'est tenu au domicile particulier de M. de Freycinet et a duré de 9 h. 1/2 du matin à 1 h. 1/2 de l'après-midi; le second, également tenu chez M. de Freycinet, a duré de 4 h. à 6 h. 1/2 du soir. Enfin un dernier conseil a été tenu à 9 h. du soir à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy.

C'est dans ce conseil que le président de la République a signé les décrets de nomination des nouveaux ministres.

Aujourd'hui, de 11 heures à 4 heures, les ministres ont tenu conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

Le caractère de la nouvelle combinaison est la présence simultanée au gouvernement de MM. de Freycinet, Léon Say et Jules Ferry.

Dès la première heure, l'adhésion de M. Jules Ferry était acquise à M. de Freycinet; c'est celle de M. Léon Say qui a fait l'objet des principales négociations, et qui a coûté le plus d'efforts.

Les conditions financières mises par M. Léon Say à son acceptation se résument en ces trois mots: « Ni émission, ni conversion, ni rachat. »

Le nouveau ministère, sur onze membres, compte six sénateurs et cinq députés. Tous les ministres appartiennent donc au Parlement.

Les sous-secrétaires d'Etat ne sont pas encore tous choisis; il y en aura six. Quatre sont déjà nommés officiellement: à savoir M. Develle, député de l'Eure, à l'intérieur; M. Varambon, député du Rhône, à la justice; M. Berlet, député de Meurthe-et-Moselle, aux colonies, et M. Rousseau, député du Finistère, aux travaux publics.

Il reste à choisir les sous-secrétaires d'Etat à la guerre et à l'instruction publique, ce dernier devant être spécialement chargé de la direction des beaux-arts. Quelques journaux ont annoncé hier soir que M. Jean Casimir-Périer était nommé sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique et M. Martin-Feuillée à la guerre. Cette nouvelle est absolument inexacte.

M. Léon Say a manifesté l'intention de ne prendre aucun sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances. De même, les ministres des affaires étrangères, des postes et télégraphes, de l'agriculture et du commerce ne prendront pas de sous-secrétaires d'Etat.

Le nouveau cabinet aura donc un ministre et quatre sous-secrétaires d'Etat de moins que le ministère Gambetta.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 31 janvier.

M. Salis, député de l'Hérault, se propose d'adresser une question au ministre de la justice au sujet de la débaîche financière de l'Union générale qui a atteint si gravement les marchés de Paris et de la province. M. Salis demandera des poursuites contre les administrateurs de cette Société, parmi lesquels se trouvent MM. Bontoux, de Broglie, de Mayol de Lupé, Aubry, de Picoue.

On sait que les ministres qui ont fait partie du cabinet Gambetta doivent déposer prochainement sur le bureau de la Chambre divers projets de loi élaborés pendant leur passage aux affaires. M. Clovis Hugues se propose, lorsque ces projets viendront en discussion, de reprendre sous forme d'amendement les idées émises sur les mêmes matières dans le programme de Belleville de 1869.

Il est question de M. Dréo, député du Var, pour remplacer M. de Mahy comme questeur de la Chambre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SÉANCE

Séance du mardi 31 janvier. Présidence de M. Brisson, président.

La séance est ouverte à 3 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations. M. de Freycinet, président du conseil, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration suivante:

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Messieurs,

Appelés à former un cabinet dans des circonstances difficiles, nous nous présentons pleins de confiance dans votre bienveillance et de déférence pour votre autorité.

Dans l'accomplissement des devoirs variés que notre charge nous impose, une pensée essentielle nous dominera: faire régner la paix dans le pays, la paix dans les esprits comme dans l'ordre matériel, au dedans comme au dehors. Nous ne négligerons rien pour y parvenir, mais partout où notre action s'exercera, elle se montrera ferme et conciliante.

A un pays comme la France, il faut la liberté et le progrès.

Nous appliquerons dans un esprit large et libéral les nouvelles lois sur la presse et le droit de réunion.

Nous préparerons des lois sur la liberté d'association, sans toucher aux droits de l'Etat, et augmenterons dans une juste mesure les libertés communales et départementales.

Nous ne marquons pas la limite de cette marche vers l'idéal de la liberté, car l'intelligence de la population la rend toujours passible de nouveaux progrès.

D'importantes réformes réclament votre attention; mais il en est une que les circonstances commandent de différer: c'est la révision de la Constitution, et nous croyons qu'il ne faut pas, en ce moment, poursuivre la solution de cette question; nous la soumettrons au Parlement en temps utile.

Des modifications du régime électoral pour le Sénat ne seraient pas appliquées avant trois ans et la nouvelle loi électorale de la Chambre ne pourrait recevoir son application que dans quatre ans. Il n'y a donc pas urgence de statuer.

Vous n'avez pas dit dans quel ordre vous accomplirez les réformes promises, et la révision n'en est pas le préliminaire obligé. Il paraît préférable de commencer par celles qui sont applicables immédiatement.

En premier lieu, la réforme judiciaire qui, selon nous, doit commencer par l'accroissement de la compétence des juges de paix et la réduction du nombre des magistrats et des tribunaux.

Nous pourrions la révision des institutions militaires au point de vue de l'ensemble.

La réduction du service militaire à trois ans ne peut s'obtenir que par un bon recrutement de sous-officiers et l'organisation de corps spéciaux pour les colonies.

Nous espérons par ces réformes donner satisfaction aux principaux desirs de la nation.

Il ne saurait être question ni du rachat des chemins de fer, ni de la conversion de la rente, ni d'émissions nouvelles.

Nous ne voulons pas pour le moment faire appel au crédit public.

Tout sera combiné de manière à faire les grands travaux promis au pays.

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

ABEL & BERTHE

Sa respiration sifflante sortait pareille à un râle de sa gorge enflammée. La douleur sourde devenait aiguë et lui donnait la sensation d'une lame d'épée rougie fouillant dans sa poitrine. — Tu n'as rien? répéta-t-il, qu'est-ce que c'est que ça? J'ai un feu de forge dans le corps!... Si je pouvais l'éteindre...

Il s'agenouilla sur le bord du trottoir près du ruisseau qu'alimentait la pluie persistante, et puisant l'eau boueuse dans ses deux mains il but avidement. Soulage pour un instant il se releva, reprit l'enfant qu'il avait posé près de lui sur le sol humide, et se remit en marche, toujours à grands pas, mais titubant et festonnant comme un homme en goguettes.

Enfin il atteignit la barrière de l'Etoile, la

franchit et se trouva dans les Champ-Elysées. Avant d'arriver au rond-point il s'arrêta pour la troisième fois.

Les arbres lui paraissaient danser autour de lui une ronde effrénée. Le sol se dérobait sous ses pieds... Des contractions musculaires effroyablement douloureuses faisaient trembler ses jambes.

— Je ne peux plus marcher... balbutia-t-il d'une voix éteinte. C'est sans doute le gosse qui me gêne... Il est lourd pour son âge ce crapaud-là?... Ah bah!... au petit bonheur!... Il trouvera bien quelqu'un pour l'éduquer, et ça vaudra peut-être mieux pour lui que de rester avec Bibi!

Il s'approcha d'une des maisons bâties en bordure sur l'avenue, embrassa l'enfant, le plaça sous une porte pour le préserver de la pluie et reprit sa marche inégale.

Le malaise du bandit devenait intolérable. Le poison versé par Claudia avait fait son effet et paralysait déjà les membres.

Jean-Jeudi fit deux cents pas encore puis, en proie à des convulsions effroyables, s'abattit lourdement en poussant des cris rauques et des gémissements étouffés.

Deux sergents de ville faisant leur ronde entendirent ces cris et se dirigèrent vers l'endroit où sur la terre boueuse se débattaient le misérable dont l'état leur parut désespéré.

Ils allèrent chercher une civière au poste de police du rond-point et portèrent le moribond à l'hospice Beaujon; il y fut admis d'urgence et installé sur un bon lit autour duquel se pres-

sèrent les infirmiers et les médecins du service de nuit.

L'un de ces médecins, jeune homme déjà fort remarquable et qui depuis lors est devenu l'une des gloires incontestées de la science contemporaine, ne se trompa point sur la nature du mal qu'il s'agissait de combattre, et prescrivit un contre-poison d'une extrême énergie.

Malheureusement le toxique avait déjà produit de grands ravages.

Pendant un mois Jean-Jeudi fut entre la vie et la mort, et plus près de la mort que de la vie.

Enfin le danger disparut et la convalescence commença, lente et pénible, coupée de nombreuses rechutes. Deux mois encore s'écoulerent avant que la guérison fût complète.

En même temps que la santé, le misérable avait recouvré la mémoire et la faculté de réfléchir.

Le mal quasi foudroyant auquel il avait failli succomber lui semblait incompréhensible.

Un jour il demanda au médecin quel était ce mal, et il reçut cette réponse:

— Vous avez été empoisonné, mon pauvre garçon... Ne vous en doutez-vous pas un peu? N'avez-vous point quelque ennemi?... Ces paroles furent pour Jean-Jeudi un trait de lumière.

Il se souvint de la bouteille classée qu'il avait vidée d'un trait. Cette bouteille expliquait tout. Les gens de Neuilly, plus infâmes encore qu'il ne l'était lui-même, avaient eu recours au poison pour se débarrasser d'un complice qui

pouvait les rencontrer, les reconnaître et devenir dangereux.

Jean-Jeudi n'avait aucun doute à l'endroit de la tentative d'empoisonnement dont il venait d'être victime, mais il ne pouvait accuser ses assassins sans se livrer lui-même.

Il répondit donc aux questions du médecin par une fable assez bien inventée pour être plausible; mais tout en gardant le secret du crime, il jura de se venger si jamais le hasard lui en fournissait les moyens.

Trois mois environ après son entrée nocturne à l'hospice Beaujon, il en sortait complètement guéri et possédant encore les dix louis qui avaient payé le sang du médecin de Brunoy.

Ce même jour, la tête de Paul Leroyer tombait sur l'échafaud de la barrière Saint-Jacques.

L'idée fixe de Jean-Jeudi, nous le répétons, était la vengeance, mais tout d'abord il dut s'avouer que la réalisation de son rêve paraissait improbable.

Il trouva déserte la villa de Neuilly. Les gens dont il avait été le complice et la victime s'étaient évaporés comme des ombres, sans laisser trace de leur passage.

Le propriétaire, payé d'avance, ignorait leurs noms et les croyait Anglais.

Jean-Jeudi ne se découragea point et chercha patiemment de tous côtés, mais ses recherches avaient été vaines, nous le savons déjà, et ce fut seulement au bout de vingt années que, mis successivement par un hasard étrange en présence de l'ex-notaire revenu de Brest, puis,

Des modifications seront faites à la loi de 1867 sur les sociétés commerciales.

Nous espérons que le Parlement poursuivra et facilitera la conclusion des traités de commerce et que cette question sera bientôt résolue.

Enfin, nous nous occuperons de toutes les choses qui peuvent amener des améliorations dans la situation des travailleurs.

Nous comptons sur votre confiance.

La lecture de cette déclaration est accueillie par les nombreux applaudissements de toute la gauche.

M. le président donne acte au président du conseil de sa déclaration.

Le budget de 1883

M. Léon Say, ministre des finances, dépose un projet demandant le retrait du budget de 1883 et s'engage à présenter un nouveau projet à bref délai.

Projets divers

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de lois municipales présentées par MM. Dreyfus et Folliet. La prise en considération est adoptée.

La Chambre prend en considération la proposition de loi de M. Marcou, ayant pour objet d'exiger des candidats aux baccalauréats des certificats d'études universitaires, une proposition de M. Duvaux et plusieurs de ses collègues, relative à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement secondaire.

La Chambre ajourne la discussion de la proposition de M. Durand ; tendant à modifier la loi du 10 décembre 1874 sur l'hypothèque maritime.

Une proposition de loi de M. Chevandier sur les entretiens civils est adoptée.

Enfin un projet de loi relatif à des crédits pour l'expédition de Tunis est également adopté.

La séance est levée à 4 h. 30.

Jeudi, séance publique à 3 heures.

SÉNAT

LA SÉANCE

Séance du mardi 31 janvier

Présidence de M. Rampon, vice-président

La séance est ouverte à 4 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

M. le comte Rampon donne lecture d'une lettre de M. Léon Say, par laquelle il donne sa démission de président du Sénat.

Déclaration ministérielle

M. de Freycinet donne lecture d'une déclaration semblable à celle qui a été lue à la Chambre des députés.

L'élection du président

Le Sénat décide que l'élection d'un président en remplacement de M. Léon Say aura lieu jeudi.

Projets divers

M. Billot, ministre de la guerre, dépose sur le bureau un projet de loi tendant à ouvrir aux ministres de la guerre, de la marine et des finances, un crédit de 6,961,000 fr. pour les dépenses de l'expédition de Tunisie.

Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Le Sénat adopte un projet tendant à autoriser le gouvernement à proroger les traités de commerce jusqu'au 1^{er} mars et au 15 mai 1882.

La séance est levée à 5 h. 30.

Jeudi, séance publique à 3 heures.

Les nouveaux ministres

Paris, 31 janvier.

Tous les nouveaux ministres, à l'exception de trois, sont déjà connus comme ayant passé plus ou moins longtemps au pouvoir.

MM. Jules Ferry, Tirard et Cochery ont appartenu au cabinet qui a précédé le ministère Gambetta.

MM. de Freycinet, Jauréguiberry et Varroy

ont appartenu au cabinet où figuraient les trois ministres précédents et que présidait M. de Freycinet.

M. Léon Say appartenait, avec M. de Freycinet, au ministère Waddington.

Ces sept membres sont donc assez connus pour que nous n'ayons pas à faire ici leur biographie.

Les trois ministres qui pour la première fois reçoivent un portefeuille sont MM. Humbert, Goblet et le général Billot. Voici quelques détails biographiques sur chacun d'eux :

M. Humbert

M. Humbert est un juriste distingué qui était professeur à la Faculté de droit de Toulouse. Quoique Lorrain d'origine, M. Humbert fut élu, en 1871, député de la Haute-Garonne à l'Assemblée nationale. Il siégea dès les premiers jours dans les rangs de la gauche républicaine qu'il fut même appelé à présider. En décembre 1875, M. Humbert fut élu par l'Assemblée nationale l'un des 75 sénateurs inamovibles. Au Sénat, où il a siégé depuis 1876, il a été constamment du groupe de la gauche, et, par une coïncidence curieuse, il arrivait il y a trois jours à l'expiration de ses pouvoirs de président de cette réunion qui lui donnait M. de Freycinet pour successeur.

Ajoutons que M. Humbert a occupé de 1878 au milieu de l'année dernière, les hautes fonctions de procureur général près la cour des comptes. Il s'est démis de ses fonctions depuis quelque temps.

M. René Goblet

M. René Goblet est un ancien magistrat de la Défense nationale. Comme M. Humbert, c'est un républicain de vieille date. Avocat à la cour d'Amiens, membre le plus distingué de ce barreau, M. Goblet devint procureur général près la même cour au 4 septembre. Il abandonna ce poste pour se présenter à la députation et fut élu député de la Somme aux mémorables élections partielles du 2 juillet 1871.

A l'Assemblée nationale, M. Goblet fit partie du groupe de l'union républicaine et se signala bientôt comme un orateur des plus distingués. On se souvient encore de plusieurs discours qu'il prononça dans cette Assemblée et qui furent justement remarqués. L'un d'eux eut pour sujet l'enquête sur les conspirations bonapartistes de 1874 et produisit une vive impression.

Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, M. Goblet, qui se présentait dans la 2^e circonscription d'Amiens, collège essentiellement rural, fut battu par un bonapartiste. Mais à une élection partielle, quelque temps plus tard, il fut élu député d'Amiens en remplacement du regretté Barni.

Depuis cette époque, M. Goblet n'a pas cessé d'appartenir à la Chambre ; il a constamment siégé à l'union républicaine.

Le général Billot

M. le général Billot est un des plus jeunes généraux de l'armée française. Il est sorti de l'armée de l'état-major, où il a fait toute sa carrière. Après avoir pris part aux diverses guerres du second empire, entre autres à l'expédition du Mexique, il joua un rôle brillant dans les armées de province pendant la guerre de 1870. Il fut nommé alors général de division à titre auxiliaire, mais la commission de révision des grades de l'Assemblée nationale, voulant lui faire expier son républicanisme, le fit rétrograder au rang de général de brigade.

Le général Billot, sur ces entrefaites, fut élu député de la Corrèze à l'Assemblée nationale. Il siégea dans les rangs de la gauche et fut élu en 1875 sénateur inamovible.

Après avoir commandé une division du 1^{er} corps d'armée, le général Billot a été appelé en 1879 au commandement du 15^e corps à Marseille.

Les Sous-secrétaires d'Etat

Quant aux sous-secrétaires d'Etat, nous rappellerons en quelques mots leur passé.

M. Jules Develle, député de l'Eure, a été un des meilleurs préfets de la République, bien

qu'à peine âgé de trente-six ans aujourd'hui. En octobre 1877, il a été élu député de l'Eure par l'arrondissement de Louviers, où il a battu M. Raoul Duval. Il a été sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur une première fois en 1879. M. Develle appartient à la gauche.

M. Varambon, ancien procureur général à Besançon sous la République, est député du Rhône depuis 1876, et siège à l'union républicaine. M. Varambon, orateur agréable, a été plusieurs fois rapporteur du budget de la justice.

M. Berlet est un avocat estimé du barreau de Nancy ; il représente comme député, la ville de Nancy depuis 1871. Il a appartenu à un grand nombre de commissions importantes de la Chambre, notamment celles du budget, des tarifs de douanes et des traités de commerce. Il a été, cette année, rapporteur du budget des colonies. M. Berlet appartenait au groupe de l'union républicaine.

Enfin, M. Rousseau est un ancien député du Finistère à l'Assemblée nationale, redevenu député au 21 août dernier. Ingénieur distingué, M. Rousseau a rempli pendant quatre années les fonctions de directeur de la navigation au ministère des travaux publics. M. Rousseau est de la nuance gauche républicaine.

Les Traités de Commerce

Paris, 31 janvier.

Un télégramme de Londres porte que le Times déclare qu'il a des raisons d'espérer que les relations commerciales de l'Angleterre et de la France seront prochainement remises sur un pied de stabilité permanente et satisfaisante. Ce résultat, ajoute le Times, sera dû surtout à M. Gambetta. L'espoir d'un arrangement final, quoique moindre, avec M. Freycinet n'est pas perdu.

Une autre dépêche de Londres dit qu'il paraît certain que le cabinet anglais consent à une nouvelle prolongation pour un mois du traité de commerce ; c'est une preuve évidente que les négociations promettent d'aboutir.

Hier matin a eu lieu, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Rouvier, la dernière conférence de la commission chargée de préparer le traité de commerce entre la France et l'Espagne ; l'entente s'est établie entre les commissaires des deux pays.

Informations

Paris, 31 janvier.

Le général Campon, ex-ministre de la guerre, va être appelé au commandement en chef d'un corps d'armée. Sa nomination sera comprise dans les modifications et mutations qui auront lieu le 11 février prochain, date où expirent les pouvoirs de six commandants en chef de corps d'armée.

M. Gambetta a repris possession de sa maison de la rue Saint-Didier.

Il a reçu hier la visite de M. Challeme-Lacour, revenu ici dans la nuit de samedi à dimanche.

Dans la soirée, l'ex-président du conseil s'est rendu à Ville-d'Avray.

Il est inexact, comme l'ont annoncé divers journaux, qu'il doive entreprendre prochainement des voyages à l'étranger. M. Gambetta se propose au contraire, de suivre très assidûment les séances de la Chambre.

Les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices viennent d'être pourvues, par mesure générale, d'appareils à projections pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles. Le ministre de l'instruction publique, voulant vulgariser ce mode d'enseignement et en faire apprécier tous les avantages, dans les communes rurales comme dans les villes, a décidé qu'un cer-

tain nombre d'appareils analogues serait acquis pour les écoles primaires publiques.

Un avis du ministère prévient les constructeurs qui voudraient participer aux commandes que l'administration se propose de faire, qu'ils sont invités à déposer un exemplaire de chacun de leurs appareils, que qu'en soit le système, mais de petite dimension, surtout d'un prix peu élevé, au musée pédagogique, rue Lhomond, 42, où ils seront examinés par la commission de l'enseignement des sciences.

Les éditeurs photographes sont également invités à présenter des variétés de sujets se rapportant aux diverses branches des sciences physiques et naturelles à l'architecture, à l'archéologie, aux diverses industries, ou des sujets représentant les grands faits de l'histoire.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 31 janvier.

3 0/0.....	81 72	Egypte.....	313 1/2
3 0/0 nouveau..	81 50	Banque Ottom..	680 1/2
5 0/0.....	114 42	Chemins turcs..	» »
Italien.....	» »	Alpine.....	95 1/2
Turc.....	11 10	Rio.....	575 1/2
Extérieure.....	» »	Consolidés.....	99 1/2

EN TUNISIE

Tunis, 31 janvier.

A l'occasion de la fête donnée pour l'anniversaire de la Nativité du Prophète, le bey est venu à Tunis. Il a occupé le palais de Dar-el-Khadra. Il était accompagné de Mustapha et du khaznadar.

Le général Lambert lui a rendu les honneurs militaires.

Le bey a parcouru la ville, précédé de son état-major, et est allé à la mosquée entendre les prières publiques. Il rentrera demain au palais de la Casbah.

Le général Saint-Jean, venant de Sousse, part pour la France.

Il y a eu des rixes, hier soir entre Français et Maltais ; ces derniers ont été conduits au consulat anglais, où on instruit l'affaire.

Les autorités militaires ont ordonné d'évacuer l'hôpital de Sousse à cause de quelques fièvres typhoïdes.

UN SUCCÈS DANS LE SUD ORANAI

Oran, 31 janvier. — A son passage à Mecheria, le général Delebecque avait organisé un goum composé des Hamyan raziés par S. Sliman. Ce goum, commandé par le capitaine Laffière, de la légion étrangère, était allé renforcer la colonne d'Ain-Ben-Khelil ; il comprenait 400 cavaliers. Le colonel Négrier, descendant ce goum, qu'il a fait appuyer du 5^e escadron de 4^e chasseurs d'Afrique, l'a lancé contre les dissidents.

Après une marche de 126 kilomètres, il a pu atteindre les contingents ennemis composés de Trafi, de Beni-Guill, de Chaffaa, de Ouled-Embarek et de Djembaa insoumis, et après un combat dans lequel les ennemis ont perdu une soixantaine d'hommes, parmi lesquels un caïd des Ouled-Embarek, les raziés complètement, leur enlevant 8,000 moutons, un grand nombre de chevaux, de chameaux et un bétail important.

Cent hommes de la légion étrangère, montés sur des mulets, appuyaient le mouvement. La colonne est revenue aussitôt vers ses campements ; elle a campé, hier, à Hassi-Safra.

Etranger

Angleterre

Un accident est arrivé, samedi soir, sur la ligne de North-London, près de la gare d'Olford, faubourg de Londres.

Quelques wagons formant la queue d'un train de

rue de Berlin, en face de Claudia Varni devenue mistress Dick Thorn, il crut enfin sentir à portée de sa main cette vengeance si longtemps et si vainement souhaitée.

Hélas ! une mauvaise chance semblait s'attacher à lui.

La dénonciation de Fil-en-Quatre venait de l'éloigner du but en le faisant écrouer au Dépôt pour un vol qu'il n'avait pas commis, dont il n'avait pas même connaissance.

— Patience ! murmura-t-il. Impossible qu'on me tienne longtemps sous les verrous, et comme dit un proverbe pas du tout bête : *A qui sait attendre, tout vient à point !*

Le bandit s'était déjà plus d'une fois ce qu'avait pu devenir l'enfant déposé par lui sous la porte d'une maison de l'avenue des Champs-Elysées, mais on comprend qu'il s'était bien gardé de tenter la moindre démarche pour satisfaire sa curiosité.

Ce qu'il ignorait, nous le savons, et nous allons l'apprendre à nos lecteurs.

Pierre Lorient, après avoir tant bien que mal raffistolé son timon brisé et rattaché les traits de ses haridelles fourbues, était remonté sur son siège et suivait au petit pas, en maugréant de tout son cœur, l'avenue de Neuilly d'abord, puis l'avenue des Champs-Elysées.

Il se demandait si positivement le préjugé populaire avait sa raison d'être, et si le numéro 13 ne portait pas malheur, ainsi que bon nombre de gens l'affirment.

Parvenu à deux ou trois cents pas du rond-

point il arrêta ses deux bidets, qui d'ailleurs ne demandaient qu'à s'immobiliser.

Des cris d'enfant, faibles et plaintifs, venaient de frapper son oreille.

C'était un bon garçon plein de cœur et d'humanité que Pierre Lorient.

Dégringoler de son siège et marcher aux cris comme un soldat marche au canon, fut l'affaire d'un instant pour le brave cocher.

Il fit vingt pas et aperçut dans l'encoignure d'une porte un petit enfant qui pleurait et gémissait en tendant ses mains vers lui.

Pierre prit l'enfant dans ses bras et le porta vers son fiacre.

Le pauvre petit être tout mouillé grelottait, et la lueur des lanternes permit de constater qu'il avait la figure violette.

XXXV

Le cocher du fiacre numéro 13 le réchauffa de son mi ux so s son carrick et le dorlota comme aurait pu le faire une nourrice émérite.

En se livrant à ce genre d'exercice, il se disait :

— Eh ! bien, par exemple, en voilà une trouvaille !... Quels sont les brigands qui ont déposé là ce mioche par un temps pareil ?... Il y avait de quoi lui faire passer le goût du pain !... Faut-il être canaille et avoir un caillou à la place du cœur !... d'autant qu'il doit être gentil, ce moucheron, quand il ne crie pas !... Et Lorient embrassait l'enfant qui, rassuré et réchauffé, ne pleura plus.

— Ah ! ça, mais, mille millions de noms d'un

nom, reprit brusquement le digne cocher, j'y pense, qu'est-ce que je vais faire de ce *mioche* ? Le garder ? impossible ! J'ai déjà sur les bras celui du défunt mon frère, ce qui n'est pas commode pour un célibataire, et si j'adoptais tous les gosses que le hasard me jetterait dans les jambes comment donc que je m'y prendrais pour les nourrir ?

Il réfléchit pendant un instant et poursuivit :

— Eh bien, quoi ! la maison de la rue d'Enfer n'est pas faite pour les petits chats, je suppose ! Je vais déposer cet insecte à l'hospice des Enfants-Trouvés où on en aura bien soin...

Cette résolution prise, Pierre Lorient ouvrit son fiacre, disposa une sorte de lit avec les coussins recouverts de vieux velours miroité, et sur ce lit déposa l'enfant. Ensuite il regagna son siège et reprit le fouet et les guides.

Le brave garçon avait sa remise et son logement pas bien loin de la barrière d'Enfer.

Pour rentrer chez lui il passait devant l'hospice des Enfants-Trouvés.

Vers trois heures du matin il agita la cloche du tour dont la porte s'ouvrit aussitôt.

Pierre Lorient y glissa l'enfant aux vêtements duquel il avait attaché avec une épingle le numéro 13 inscrit sur un carré de papier, le numéro de son fiacre. Le petit garçon fut inscrit sur les registres de l'hospice sous le nom de Henri Treize.

Le procès-verbal de dépôt ne contenait aucune allusion à l'indication que celle-là, et la date, 24 septembre 1837,

Il ne nous restera plus aucun compte à liquider avec le passé quand nous aurons appris à nos lecteurs comment Claudia Varni, maîtresse de Georges de la Tour-Vaudieu, était devenue femme légitime, puis veuve, de l'honorable Richard Dick-Thorn, gentleman écossais.

Quelles circonstances avaient pu déterminer deux scélérats aussi complets, aussi dignes de s'entendre que Georges et Claudia, rivés l'un à l'autre en apparence par la solidarité des crimes commis à l'instigation de Claudia dans la diabolique intelligence dominait son amant.

Cette domination, précisément, devint une des causes de la rupture.

En sautant pas-dessus le baigne et l'échafaud pour retomber à la Chambre des pairs avec le titre de duc, en franchissant le seuil du vicieux hôtel de la rue Saint-Dominique dont il était désormais le seul maître, Georges de la Tour-Vaudieu parut transformé.

D'une minute à l'autre il ne lui resta rien de cette faiblesse morale qui laissait tant de prise à l'influence de Claudia Varni.

En mettant la main sur les millions de son frère, en prenant possession de ses domaines et de ses emplois, le m sécrable changea de nature comme à certaines époques les serpents changent de peau.

Du jour au lendemain son attitude fut méconnaissable, il portait haut la tête, il parlait avec autorité, l'orgueil étincelait dans ses yeux.

(A suivre)

merchandises, s'étant détachés, ont été rencontrés par un train de voyageurs.

Il y a eu cinq morts et douze blessés.

— Le *Nineteenth century* contient, dans son numéro de février, un article déconseillant vivement, au point de vue militaire, la construction d'un tunnel sous la Manche.

— On dément les bruits de la découverte d'une conspiration à Limerick : M. Forster n'a prolongé de deux jours son séjour à Dublin que pour expédier quelques affaires.

Allemagne

Berlin, 31 janvier. — La nomination de M. Rodolphe Herzog au grade de chevalier de l'ordre de la maison de Hohenzollern cause à Berlin un émoi bien naturel. On y voit la preuve que M. de Bismarck ne désapprouvait pas tout dans l'agitation antisémite. On a aussi remarqué la décoration du conseiller Roumel, qui dans cette dernière session de la Chambre des seigneurs, a pris une part très importante dans le renversement du ministère Eullenburg.

M. Esclözer, le nouveau ambassadeur de Prusse auprès du Vatican, et M. de Busch, le négociateur envoyé par M. de Bismarck auprès du pape ont reçu chacun l'ordre de l'Aigle rouge de seconde classe.

Autriche-Hongrie

Vienne, 31 janvier. — La délégation autrichienne, partant de la conviction que le crédit de 8 millions demandé par le gouvernement est insuffisant, veut proposer elle-même un crédit plus considérable.

Le *Tagblatt* publie une dépêche de Mostar sur les forces dont disposent les insurgés ; ces renseignements sont considérés comme dignes de foi : le nombre total des insurgés dépasserait quatre mille, dont 1,400 en Herzégovine, 1,800 en Bosnie et 1,600 en Crivoisie ; les insurgés sont armés de fusils Martini et Snyders ; ceux de Bosnie auraient une batterie de montagne.

La crise de la Bourse de Vienne est considérée comme conjurée ; la liquidation de la fin du mois n'offre plus de dangers.

— Le discours du général Skobelev, prononcé à Saint-Petersbourg à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Geok-Tepe, a produit à Vienne un vif mécontentement à cause de son caractère sympathique aux Slaves qui lutent actuellement pour leur indépendance.

Grèce

Athènes, 31 janvier. — A l'ouverture du Parlement, le discours du trône témoigne la satisfaction de voir les élus des nouvelles provinces, et déclare que, par égard pour les puissances, la Grèce a accepté la réduction des territoires concédés par le traité de Berlin, sacrifiant l'intérêt de la Grèce à la paix générale.

Il constate la situation tranquille des provinces cédées, exprime l'espoir que les dernières difficultés du règlement des frontières seront prochainement applanies, et annonce qu'il sera soumis diverses mesures pour améliorer les finances. Il termine en constatant les relations amicales de la Grèce avec toutes les puissances.

Colombie

Santa-Maria, 10 janvier. — Un Français vient de mourir à Santa-Maria, et les journaux du pays, en parlant de cette mort, la qualifient de *deuil national*. On a fait à ce Français de magnifiques funérailles ; les troupes étaient défilées sur tout le parcours du convoi funèbre, le drapeau colombien, ceux de tous les consulats et des bâtiments en rade étaient en berne.

L'homme auquel on rendait de tels honneurs était le docteur Alexandre P. Reverend, qui, dans la même ville de Santa-Maria, avait soigné Bolivar dans sa dernière maladie, et recueilli le dernier soupir du grand libérateur de l'Amérique. C'était en 1830.

Le docteur Reverend ne voulut recevoir aucun honoraire. Cependant, le congrès vénézuélien, patrie de Bolivar, accorda à ce célèbre praticien, il y a 25 ou 30 ans, une pension viagère de 1,200 piastres.

L'Amérique du Sud lui avait voué une éternelle reconnaissance à cause du dévouement qu'il avait montré à Bolivar.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

LOIRE

Roanne. — Nomination. — Par décret du 27 janvier 1882 est nommé :

Substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{re} instance de Nantua (Ain), M. Augustin-Marie-Charles Picon, avocat, en remplacement de M. Tondut, qui a été nommé juge.

M. Picon appartenait, depuis deux ou trois ans, au barreau de Roanne.

ISÈRE

Grenoble, 31 janvier. — Caisse d'épargne. — Le directeur de la caisse d'épargne de Grenoble prévient le public qu'une séance supplémentaire pour les versements et les remboursements aura lieu à l'avenir tous les samedis, de 9 heures à 11 heures du matin.

Représentation au bénéfice des apprentis. — Hier soir a eu lieu au théâtre de notre ville la représentation que nous avions annoncée, au bénéfice de la société du patronage des apprentis.

Tous les artistes ont rivalisé de zèle, pour rendre cette soirée de bienfaisance des plus attrayantes, aussi les applaudissements chaleureux des nombreux assistants ont-ils interrompu plusieurs fois le cours de cette représentation, qui a été des plus fructueuses pour les nécessiteux.

Vol. — Un malfaiteur encore inconnu s'est introduit, hier soir, vers neuf heures et demie, dans le domicile de M. Jules Guillot, ancien charbonnier, rue Chenoise, 8, à dérober une chemise, un rasoir et un gilet en tricot noir.

L'auteur de ce vol est inconnu.

Abus de confiance. — La femme B..., accouchée, ayant vendu une montre à une jeune fille mineure, et s'étant fait souscrire un effet représentant le montant de cette vente, s'est vue dresser procès-verbal pour abus de confiance, conformément à l'article 404 du Code pénal.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 31 janvier. — Conseil municipal. — Le conseil municipal, réuni hier soir, a exprimé le regret que M. Gambetta n'ait pas pu réaliser son programme, et lui a adressé des félicitations pour la façon digne et courageuse avec laquelle il a soutenu sa politique.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Pierre-les-Calais, 31 janvier. — Horrible catastrophe. — Une affreuse catastrophe vient de frapper notre ville.

Un réservoir, contenant 500,000 litres d'eau, s'est écroulé subitement, précipité d'une hauteur de 15 mètres, sur trois maisons voisines, et les a littéralement écrasées et submergées, sans qu'aucun de leurs habitants ait pu se sauver.

Une d'elles est la maison d'école pour les petits enfants. Les secours sont arrivés promptement, mais le sauvetage présente de grandes difficultés.

Jusqu'à présent, on a retiré des ruines douze victimes, dont huit enfants.

La débâcle de l'Union Générale

Paris, 31 janvier.

L'assemblée générale des actionnaires de l'Union générale aura lieu à Paris, salle Herz, le 3 février prochain, à deux heures de l'après-midi.

Le *Paris* croit savoir qu'une action judiciaire est commencée contre l'Union générale.

Le syndicat de la Banque autrichienne aurait refusé de verser 17 millions qui devaient servir pour faire face à la liquidation du 31 janvier.

La suspension des paiements de l'Union est motivée par une rupture entre cette Société et la Landerbank, de Vienne.

Tous rapports ont cessé aussitôt entre les deux banques.

Les caisses de l'Union générale ont été trouvées vides de numéraire.

Le capital réservé est uniquement représenté aujourd'hui par 50,000 actions absolument dépréciées.

La vérification des livres, opérée par une haute personnalité financière, a démontré un déficit de 96 millions. Les perquisitions continuent aujourd'hui au siège de la Société et au domicile particulier de M. Bontoux.

M. Hue a été nommé administrateur judiciaire de la banque.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Mercredi 1^{er} février, 32^e jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 33 ; coucher 4 h. 56. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephémérides (1764) : Guerre entre le Danemark et la Prusse.

Une mesure importante a été prise dimanche dans une réunion à laquelle assistaient les chefs des principales maisons de banque, les représentants des établissements de crédit de notre ville et un certain nombre de notabilités financières qui, tous, ont offert spontanément leur concours dans le but de venir en aide au public lyonnais.

On a décidé la création d'une Société en participation au capital de 25 millions, destinée à donner plus d'extension au service d'*avance sur titres*, qui fonctionne actuellement à la Banque de France, et à admettre au bénéfice de ces avances la plupart des fonds d'Etat étrangers, les meilleures actions et obligations des chemins de fer étrangers et un grand nombre de valeurs industrielles, mines, métallurgie, etc., que l'on trouvera désignées dans un tableau spécial.

A la suite d'un accord intervenu entre cette Société et la Banque de France, celle-ci est disposée à avancer 50 à 60 0/0 de la valeur de ces titres, aux cours de la cote du jour de Paris ou de Lyon, contre la remise et l'escompte d'effets souscrits par l'emprunteur à l'ordre d'un tiers avec l'endossement de la Société en participation dont nous venons d'indiquer la formation et qui serait administrée par un comité composé de

MM.

Théodore Côte, président.
Ed. Aynard, de la maison Aynard et Ruffet.
J. Cambefort, de la maison P. Galline et Cie.
Ph. Germain.
F. Guérin, de la maison veuve Guérin et fils.
F. Jacquier, de la maison Evesque et Cie.
J. Letourneur, directeur du Crédit lyonnais.
H. Morin-Pons, de la maison veuve Morin-Pons et Cie.
A. Robin, de la maison Droche Robin et Cie.
Thomas, directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte.

M. Thomasset, administrateur de la Société lyonnaise de dépôts et de comptes courants. Il nous est difficile de donner ici tous les détails de cette organisation ; ce qu'il importe de savoir, c'est qu'elle est à la veille de fonctionner et que les demandes d'avances et de renseignements sont reçues :

A la Société lyonnaise de dépôts et de comptes courants.

Au Crédit lyonnais.

Au Comptoir d'Escompte.

A la Société générale.

Le cours d'économie politique, professé jusqu'à présent le samedi soir, dans la grande salle de la Faculté des lettres au Palais Saint-Pierre, aura lieu désormais le *mercredi soir, de 8 heures 1/2 à heures 1/2* dans la même salle, à partir d'aujourd'hui, 1^{er} février.

Depuis quelques mois les journaux de Lyon étaient exploités par une bande de malfaiteurs qui leur apportaient de fausses nouvelles au moment du tirage et quand il était impossible de vérifier l'exactitude de leur information. Bien entendu, ils passaient ensuite à la caisse, et le tour était joué.

C'est ainsi que le *Courrier de Lyon* avait annoncé dernièrement un accident épouvantable arrivé à Serin par la faute d'un conducteur des Messageries de transports, nouvelle absolument fautive et qui lui avait attiré une rectification immédiate.

Le *Salut Public* plus mal partagé encore s'était vu faire un procès à la suite d'une aventure semblable, et le *Nouvelliste*, le *Petit Lyonnais*, le *Réveil* et d'autres journaux n'avaient pas échappé aux espiègleries de ces aimables polissons.

Nous nous étions plaints à la police, et ce matin on nous priait de venir voir si nous reconnaîtrions nos indélicats reporters. Depuis la veille en effet ils étaient sous clef.

Non contents de faire du reportage fantaisiste, ils avaient formé une association et ne négligeaient aucun moyen d'exploiter leurs concitoyens. Vols, escroqueries, faux, la série est complète. Se servant du nom de leurs anciens patrons ou de personnes dont ils exploitaient l'enseigne, ils se faisaient livrer des fournitures, touchaient des factures, les acquittaient, volaient des lettres contenant des valeurs, bref, tout ce qui constitue une véritable odyssée de brigandage.

Ces précoces gredins ont passé ce matin au petit parquet et sont reavoyés en police correctionnelle, où ils recevront prochainement le prix bien dû à leur inépuisable imagination.

Le cadavre de l'individu qui a été retiré, avant-hier, des eaux du Rhône, près du pont du Midi, a été reconnu hier matin, pour celui du nommé Antoine Perroncel, âgé de 52 ans, ex-employé d'octroi, en retraite, demeurant impasse Lassalle, aux Charpennes.

Il résulte des constatations médicales faites par M. le docteur Coutagne, que la mort ne peut être attribuée qu'à un suicide.

Une scène qui avait attiré un rassemblement de plus de 400 personnes s'est passée hier soir rue de la Charité.

Un militaire qui se trouvait dans un état complet d'ivresse, les vêtements souillés de boue, insultait et cherchait querelle à tout venant. Un officier qui passait s'empressa de requérir les gardiens de la paix, pour le faire conduire à la place, mais notre homme qui s'était réfugié dans la loge du concierge d'une maison voisine ne fut pas d'une prise facile. Le pipelet refusait de livrer celui qui avait cherché chez lui un asile.

M. le commissaire de police du quartier dut se rendre en personne sur les lieux et finit par obtenir que le soldat se constituât prisonnier.

Cet individu, un nommé S..., était sorti le matin même de la prison militaire où il venait de purger une condamnation à trois ans de prison pour escroquerie.

Un grave accident a eu lieu, hier, sur le quai Claude-Bernard.

Le nommé Roux, voiturier au service de M. Megez, rue Delandine, 35, conduisait une lourde voiture de boucharie.

Tout à coup son cheval s'emporta entre le pont du Midi et l'Ecole de médecine. Roux voulut sauter à la tête de son cheval pour l'arrêter, mais il fit un faux mouvement et tomba sur la route. Les roues du lourd véhicule lui ont littéralement broyé les deux jambes.

Aux cris poussés par le malheureux voiturier, les passants sont accourus et l'ont immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier, dans la cave de M. Vasselier, pâtissier, place Sainte-Anne, au Sacré-Cœur.

L'alarme a été donnée par M. Pommier, employé au Casino, qui a aperçu le feu à travers le soupirail.

Le feu avait déjà consumé de nombreux fagots amoncelés dans la cave, et les flammes commençaient déjà à lécher les fermatures.

Les voisins, avertis aussitôt, ont organisé des secours, et se sont rendus promptement maîtres du feu.

Les pertes, d'ailleurs peu importantes, sont couvertes par une assurance.

Un feu de cheminée qui a été l'occasion d'assez sérieux dégâts s'est déclaré hier matin dans les appartements de M. Vachez, notaire, quai de Bondy.

Peur atteindre un amas de suie qui brûlait dans un conde formé par une gaine mal cons-

truite, les pompiers ont été obligés de démolir complètement la cheminée.

Plusieurs objets de prix ont été détériorés par l'épaisse fumée qui se dégageait du foyer.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

Le tribunal correctionnel avait à juger hier toute une bande de dangereux malfaiteurs qui, dans la nuit du 2 au 3 janvier dernier, avaient attaqué et dévalisé dans la rue Grôlée, un coiffeur, le sieur Annequin, et à Perrache le sieur Wild, cocher.

Les prévenus étaient au nombre de cinq : Vernaton, Pecllet, Chardon, Constantin et Labaye.

Pecllet a été acquitté.

Constantin a été condamné à 6 mois, Labaye à 4 mois, Chardon à 4 mois, et Vernaton à 2 mois de prison.

Un nommé Charles Lestrat a été arrêté par la gendarmerie à la Demi-Lune au moment où il faisait de nombreuses dupes au jeu des trois cartes.

Ce filou a été condamné hier à deux mois de prison.

OBSERVATOIRE DE LYON

Station météorologique du Parc

Lyon, le 31 janvier, 4 h. 30 soir.

Température : La situation atmosphérique s'est transformée : le maximum de pression se trouve actuellement sur la mer du Nord (Scudensais 778mm) et, d'un autre côté, les dépressions qui existaient sur l'Océan, au large des côtes de Bretagne, se sont transportées sur la Manche et sur les Pays-Bas (Cherbourg 767mm, Bruxelles 768mm) ; elles ont occasionné des pluies sur le Nord et l'Ouest de la France, et une assez forte élévation de la température moyenne diurne sur nos régions.

A Lyon, le thermomètre marquait 10 degrés hier, vers 2 h. du soir, et le baromètre 771mm. Depuis, la pression a un peu remonté et le vent a tourné du Sud au Nord par l'Ouest en prenant de la force.

Temps probable : Ciel nuageux ; quelques averses, grains.

NOUVELLES DES SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui mercredi, 1^{er} février, 9^e représentation du *Prophète*, dont le succès dépasse les espérances.

L'interprétation hors ligne de ce chef-d'œuvre de Meyerbeer, fait faire salle comble tous les soirs. Pour satisfaire aux demandes du public qui n'a pas pu trouver place jusqu'à ce jour nous annonçons pour vendredi, 3 février, la 10^e représentation.

Le bureau de location tient à la disposition du public une nouvelle feuille pour les places à retenir.

Mme Galli-Marié quitte Lyon, vendredi, 3 février, se rendant à Madrid, où elle doit jouer lundi prochain.

Avant son départ, Mme Galli-Marié a bien voulu, sur les instances de la direction, donner demain jeudi une dernière représentation de *Mignon*.

La direction, après le succès d'interprétation obtenu lundi par les artistes dans cet ouvrage, a pensé être agréable au public en faisant entendre une dernière fois l'œuvre d'Ambroise Thomas, par les créateurs des principaux rôles ; jamais il ne sera plus donné à Lyon d'entendre, dans la même soirée, des artistes de la valeur de Mme Galli-Marié, MM. Engel et Bataille.

Irrevocablement dernière représentation de *Mignon*.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 janvier.

Un vif mouvement de hausse sur les rentes françaises a salué la constitution du nouveau cabinet, et la présence à peu près certaine de M. Léon Say dans le ministère Freycinet.

Le début du marché a été excellent ; le 5 0/0 a été coté 115 fr.

Mais ce progrès, qui s'était d'ailleurs étendu aux autres fonds publics, a été ralenti et diminué par l'élévation à 6 0/0 du taux de l'escompte à Londres, et par la suspension de paiements déclarée à l'Union générale.

En clôture, le 5 0/0 est redescendu à 114,65, et le 3 0/0 qui avait fait 83,25 à 82,65.

Les valeurs finissent avec les rentes, en hausse légère.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 31 janvier, 11 h. 50 soir.

Les derniers journaux du soir et nos renseignements particuliers constatent que la déclaration de M. de Freycinet devant les Chambres a produit une excellente impression.

— La formation du ministère de Freycinet est accueillie avec faveur par les puissances étrangères, par la Turquie et la Russie notamment.

— La gauche radicale se réunira demain pour arrêter les termes d'une interpellation.

— M. l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, recevra demain les chefs de service de son ministère.

— Il est question de replacer M. Denormandie à la tête de la Banque de France.

CHOSSES & AUTRES

Rivalités algériennes

On se fait difficilement, en France, une idée de l'antagonisme qui sépare les cités de notre Algérie. C'est une haine de port mitoyen, non pas seulement de province, mais de bourgade à bourgade.

On nous citait dernièrement un commis voyageur quia trouvé, dans ses tournées africaines, le moyen de se faire rafraîchir gratuitement par les habitués des cafés constantinois.

Quand il débarque à Philippeville, il entre au café Foy et s'écrie à haute voix :

— Ouf! j'arrive de Bône par le bateau. Tudieu! quel sal port! J'ai cru que nous n'en sortirions pas. De la vase! de la boue! des écueils!

Immédiatement les Philippévillains de s'écrier en cœur :

— A qui le dites vous!... Mais donnez-vous donc la peine de prendre un bock.

Deux jours après, on rencontre notre homme au café Saint-Martin, à Bône, disant aux consommateurs :

— Quelle scie que ce port de Philippeville, impossible de débarquer à quai, pas d'abri contre les vents du large.

Les Bônois se rapprochent.

— Monsieur, voulez-vous nous permettre de nous offrir quelque chose?

Le gaz à l'eau

L'emploi du gaz à l'eau en Amérique a pris, ainsi que nous l'apprend l'Engineering and mining journal, de très grandes proportions. Il lutte avec avantage sur un grand nombre de points avec le gaz d'éclairage ordinaire. A Baltimore, notamment, son emploi est presque exclusif; à New-York, il entre pour moitié dans la consommation totale de la ville.

Le gaz à l'eau s'obtient par différents procédés qui ne se distinguent les uns des autres que par les détails; le principe est constamment le même et consiste à faire passer un courant de vapeur d'eau sur du charbon de bois porté au rouge en vase clos.

Le tunnel sous la Manche

Dans un meeting tenu samedi par la commission administrative du tunnel de la Manche, M. le colonel Beaumont a expliqué aux membres de la commission, les procédés employés pour les travaux de forage. Les ouvriers avancent actuellement à raison de 12 pieds anglais par journée de dix-sept heures; on espère pouvoir prochainement se servir d'une machine qui fera un pied à l'heure. La ventilation établie dans la partie terminée de la galerie permettra parfaitement l'emploi d'une machine.

Les membres de la commission ont inspecté les travaux de la galerie ainsi que le nouveau puit de Shakespeare-Cliff, et se sont montrés très satisfaits des résultats obtenus.

Une scène du Roman Comique

On nous écrit de Kientzheim à l'Express, de Mulhouse :

Les grands drames ont presque toujours leur parodie, et notre commune vient d'être le théâtre d'un pendant comique aux lugubres scènes du Ring. Théâtre de Vienne et de l'église de Varsovie.

Il faudrait la plume d'un Scarron pour retracer tous les épisodes de ce nouveau roman comique. C'était il y a quelques jours. On fêtait la réception d'un lieutenant des pompiers. On connaît le programme habituel de ces sortes de fêtes : Vin d'honneur, collation, promenade, etc. Donc on était sorti, et sur la route on rencontre une bande de Tziganes auxquels le généreux lieutenant offre à boire. Les nomades, voulant prouver leur reconnaissance de son procédé, offrent à leur tour de donner dans la commune de Kientzheim une représentation théâtrale. C'était une trop bonne occasion de clore la journée pour qu'on ne la saisis pas aux cheveux.

Chacun se met à l'œuvre, la salle de la mairie est disposée, éclairée, et à huit heures garnie de spectateurs.

Cependant le rideau ne se lève toujours pas. Le quart, la demie, puis neuf heures sonnent et toujours pas d'artistes. On se met à leur recherche, et hélas! trois fois hélas! on retrouve acteurs et actrices ivres-morts, grâce aux libéralités du trop généreux lieutenant, qui avait consacré deux hectolitres de vin à apaiser la soif des enfants de la Bohême.

Ce n'était encore que la première partie de la comédie. Pompiers et public trouvent la plaisanterie mauvaise. On crie, on s'échauffe! on passe des paroles aux actes, et bientôt la boutique des Tziganes est mise au pillage; les lampes s'éteignent et, dans l'obscurité, le mobilier de la mairie est brisé.

Que se passe-t-il alors dans les ténèbres? Laissons ici un point d'interrogation. Mais, épisode final, la sage-femme de la commune, contusionnée, meurtrie, a dû être transportée dans sa maison. Les blessures ne sont pas graves, heureusement, et seront rapidement guéries, grâce aux bons soins que lui prodigue sa fille et le nouveau lieutenant.

Mots de la fin.

Un homme d'affaires rencontre hier place Bellecour, le bohème P..., bien connu dans beaucoup de brasseries et dans quelques journaux.

J'ai dans les mains lui dit-il, un billet de deux cents francs qui porte votre signature.

— Est-il protesté demande? P...

— Non.

— Alors, il n'est pas de moi.

Le docteur F., rencontre un de ses amis.

— Eh bien, comment va le malade pour qui vous nous avez quittés hier soir à dîner?

— Comment il va?... Figurez-vous que le matin il allait beaucoup mieux; je lui administrais une potion, je vais le voir, comme vous savez, j'arrive, et...

— La médecine des hommes était satisfaite!

SPECTACLES DU 1^{er} FÉVRIER

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui mercredi, à 7 h. 1/2 : « Le Prophète. »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui mercredi, à 7 h. 1/2 : « L'Écureuil. »

« Odette. »

Casino
rus de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Folies-Bergères
Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures, du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 1/2; entrée 1 fr.
Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, parées, masquées et travesties.
Tous les samedis, bal masqué.

Théâtre de la Ville (Cours du Midi)
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.

Grande ménagerie Bidet
Cours du Midi
La première galerie zoologique de l'Europe.— Tous les soirs, représentation

BOURSE DE LYON

Du 31 Janvier 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 0/0.....	83 75 Gaz de Lyon.....
3 0/0 amortissable	» Gaz de la Guillotière.....
4 1/2.....	» Mines de la Loire.....
5 0/0 français.....	» Montrambert.....
» Italien.....	» St-Etienne.....
» Turc.....	» Rive-de-Gier.....
» Autrichien 4 0/0.....	» Société Lyonnaise.....
» Rasse 5 0/0.....	» Bateaux-Omnibus.....
» Espagne 3 0/0.....	» Eaux.....
» Dette Egypt. unifiée.....	» Dombes.....
» Actions	» Abattoirs.....
» Crédit mob. Espag... 600	» Verreries L. et Rhône.....
» Crédit Lyonnais..... 790	» Croix-Rousse.....
» Union générale.....	» Obligations
» B. Lyon et Loire..... 375	» Ville-de-Lyon.....
» B. Hypothec. France.....	» Ville-de-Paris 1869.....
» Soc. foncière Lyonn.....	» Ville-de-Paris 1871.....
» Banque Ottoman.....	» Lombardes-anciennes.....
» Paris-Lyon-Médit.....	» Lombardes-nouvelles.....
» Che. Autrichiens..... 620	» Leirs.....
» Lombard-Vénitien..... 255	» Saint-Etienne.....
» Saragosse..... 500	» Rhône-et-Loire 4 0/0.....
» Nord-Espagne.....	» Paris-Lyon-Médit.....
» Suez.....	» Paris-Lyon-Médit.....

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages

LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

ANNONCES

Etude de Me Ruffin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 31.

Le vendredi trois février courant à onze heures du matin sur la place de la Cité, il sera vendu : bureau, presse à copier, chaudières, machine à vapeur etc.

Les mêmes jour et heure, sur la place St-Michel à Lyon, il sera vendu : canapé fauteuils, glace, chaises, secrétaire, machine à coudre, etc.

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissait toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. ?nvoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin (Sère).

Lyon, Achard, cours de la Liberté, 11. Guilloire; Bruno, svcc. de Davallon, place Saint-Pierre.

Cabinet de M. Grillot, régisseur Grande rue Croix-Rousse, 14. M. A. Bens ayant vendu le fonds de ouannerie mercerie qu'il exploitait rue Jacquard, 7. Adresser les réclamations à M. Grillot, dans les 10 jours sous peine de forclusion.

A LOUER

JOLI APPARTEMENT DE NEUF PIÈCES

Parfaitement agencé

QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 24, AU 2^{me}

S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc^{te} Anonyme). Capital : 40 Millions de fr.

PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

PATE & SIROP D'ESCARGOTS

DE MURE (à Font-St-Espirit)

Guérison certaine des Rhumes et Irritations de Poitrine.

PATE : 2 fr. — SIROP : 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.

OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en agissant, p. faire connaître un article unique s. précédent, très-sérieux. S'adr. à M. de BOYERES, 59, r. Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

ON DEMANDE

A louer

Appartement de 4 pièces, bien agencé à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3e ou 4e étage. S'adr. à l'Agence Fournier, 14, rue Courfont, n. 2287.

AVIS POUR DETTE

M Jules LAFAY, négociant à rue Jean-de-Tourmes, 8, prévient le public qu'il ne reconnaît aucune dette que pourra contracter son pupille M. Clement FOURNIER, encore mineur, demeurant de droit chez lui, mais sans résidence connue actuellement.

PLUS DE 8.000 SUCCÈS

EPILEPSIE

Maladies nerveuses guéries. Le Médecin Spécial D'ATLANTIDE Venetakt (Soc.) — A cause de ses succès Méd^{re} d'ord de la Soc. scientifique à Paris.

8 PAGES TEXTE

LE N^o 5 Cent.

MAGNIFIQUES GRAVURES

Demandez chez tous les Libraires

ILLUSTRATIONS par FERDINANDUS Dans les KIOSQUES & les GARES

ILLUSTRATIONS par R. VICTOR MEUNIER

PETIT POPULAIRE ILLUSTRÉ

Journal Quotidien, Politique, Littéraire et Artistique

Directeur : EMILE VORMUS

AVEC LA COLLABORATION DE TOUTES LES ILLUSTRATIONS DE LA PRESSE FRANÇAISE :

AURÉLIEN SCHOLL — MONSELET — AUDEBRAND — VICTOR MEUNIER — ERNEST D'HERVILLY

ARTHUR POUGIN — Dr FELIX BRÉMONT — VICTOR TISSOT

LÉON BIENVENU — COQUELIN Cadet — JEAN BRUNO — E. FRÉBAULT — A. BOUVIER, etc., etc.

Le Petit Populaire Illustré est le seul des journaux quotidiens français qui soit illustré. Imprimé sur BEAU PAPIER, il a 8 PAGES DE TEXTE. Ses ILLUSTRATIONS INÉDITES magnifiquement tirées sont faites par les plus grands artistes. — Ils sur tous les autres journaux l'avantage de pouvoir se collectionner par trimestres, semestres ou années. Il donne tous les jours : Une Chronique, des Indications et Physiognomies de la Chambre et du Sénat, les Nouvelles politiques, les Faits divers, les Compte rendu des Théâtres et des Tribunaux, la Bourse, etc., etc.

IL PUBLIE EN FEUILLETONS UN OU DEUX ROMANS INÉDITS DES PLUS GRANDS ROMANCIERS. Il donnera en variétés des Nouvelles, Recits de Voyages, Causeries littéraires, scientifiques et humoristiques. C'est, en un mot, le plus complet et le plus intéressant des journaux quotidiens.

LE PREMIER NUMÉRO PARAISSANT COMMENCERA LA PUBLICATION DE :

L'Empoisonneuse de Champroze grand Roman de Jean BRUNO

La Cage de Fer grand Roman de HENRI AUGU

ABONNEMENTS : Paris, Un An 48 fr. ; Six Mois 9 fr. ; Trois Mois 5 fr. — Départements, Un An 24 fr. ; Six Mois 12 fr. ; Trois Mois 6 fr. — Etranger, Un An 26 fr

Magnifique Prime offerte gratuitement aux 10,000 Premiers Abonnés d'un An

Les Dix Mille premiers abonnés d'un An recevront gratuitement en prime : LES CONNAISSANCES UTILES, magnifique recueil, superbement relié, avec illustrations dans le Texte. Ce volume de 900 pages avec 300 gravures, vendu en Librairie 20 fr., a été fait avec la collaboration de Flammarion, Tisserand, Hébert, Victor Menner, de Lawton, etc. C'est la plus belle prime gratuite offerte jusqu'à ce jour.

Toute demande d'abonnement devra être adressée à l'Administrateur du PETIT POPULAIRE

125, RUE MONTMARTRE, PARIS

TOUS LES JOURS

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre St-Foy et Ecalle. S'adr. rue Courfont, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n. 2284.

10 à 15% de Revenu CERTAIN

CAPITAL GARANTI et toujours Disponible

Opération sérieuse et SANS RISQUE

DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICALE 30, Avenue de l'Opéra — Paris

95,000 Abonnés

de toutes les Valeurs

de tous les Tirages

FRANC

ORGANE de la BANQUE DES COMMERCES DE FRANCE

15, Chaussée d'Antin, Paris

EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 2 mois sur demande adressée au Directeur

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous suchez quelques bulions au goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'air de goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et calment de suite le Toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons; pris au début, il triomphe de la phthisie et arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi afin d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix : boîte, 1 fr. 75, demi, 1 fr. Eau, p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. HOLLAND, pharmacien à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bunor, place St-Pierre à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.